

1—Identifier les animaux à parer :

- Isoler et préparer les animaux à parer
- Bon état général et bonne mobilité de l'animal
- Pas de vache malade ni prête à vêler



PRENDRE
RDV

2—Prendre rendez-vous :

- Anticiper l'intervention—pas d'intervention en urgence
- Évaluation du temps nécessaire :
 - préventif 10 bovins/heure
 - curatif 5 bovins /heure

3—Préparer l'emplacement de la cage :

- Lieu facile d'accès pour la cage et le véhicule
- Aire stable, plane, propre
- Abrisé de la pluie et bien éclairé
- A proximité du reste du troupeau pour rassurer l'animal lors de son intervention



4—Prévoir le matériel pour le parage :

- Pédiluve
- Prise électrique aux normes (220 v)
- Nettoyeur haute pression

**La présence de l'éleveur est obligatoire
pour chaque intervention**